Envoyé en préfecture le 12/11/2026
Reçu en préfecture le 12/11/2026
Publié le
ID : 056-215601865-20261110-143_2026-DE

VILLE DE QUIBERON
République française
Liberté – Egalité – Fraternité

Extrait du registre des délibérations du conseil municipal
Séance du lundi 09 novembre 2026

Objet : Citoyenneté – Désignation des référents de quartiers

L'An deux mil vingt-six, le 09 novembre à dix-huit heures, le Conseil municipal, légalement convoqué le 03 novembre 2026, s'est réuni à la Maison des Association en séance publique sous la présidence de Monsieur Patrick LE ROUX, Maire.

Présents : M. Patrick LE ROUX, Maire, M. Gildas QUENDO, Mme Christine POUILLET, M. Serge BROSOLO, Mme Annick DELAUNAY, M. Jean-Michel BELZ, M. Hugues VANNIER, Adjoint au Maire, Mme Pascale SALINAS, M. Nicolas LECOMTE, Mme BARGAIN Marie-Céline, Mme Alizée POUILLET, M. Gérard MAISNIER, M. Alexis LIGEOUR, Conseillers délégués, Mme Nicole KIRSCHGESSNER, Mme Eugénie CORITON, M. Alain MOREAU, Mme Viviane AUDIC, Mme Arlette ROSSIGNOL, Mme Martine LE BERRE, Mme Anne CLARISSE TURI, Mme Marie-Hélène BERTRAND, Mme LEMOULINIER Sophie, Conseillers municipaux.

Absents : M. Pierre-Yves ROSTREN, Mme Sophie LAPLANCHE

Représentés : Mme Corinne GONTARD représentée par M. Nicolas LECOMTE ; M Jean-Pierre BOUTAUD représenté par M. Alexis LIGEOUR, M. Alain BENSOUSSAN représenté par Mme Anne CLARISSE TURI

Secrétaire de séance : Mme Alizée POUILLET

Conseillers en exercice : 27
Présents : 22
Votants : 25

Envoyé en préfecture le 12/11/2026
Reçu en préfecture le 12/11/2026
Publié le
ID : 056-215601865-20261110-143_2026-DE

Séance du conseil municipal du 09 novembre 2026
Délibération N°143/2026

Service référent : ***Direction générale des services***

Objet : Citoyenneté – Désignation des référents de quartiers

Rapporteur : Gérard Maisnier, Conseiller délégué, Vie quotidienne et vie des quartiers

Exposé :

En 2016, des référents issus de la société civile ont été mise en place dans les différents quartiers de la ville (Centre-ville, Port Haliguen, Port Maria, Kerné, Kerniscop, Kermorvan, Saint Julien, Kernavest).

Les référents de quartier ont pour missions principales, selon leur sensibilité, de servir d'interlocuteur à l'élu à la citoyenneté, à la Police municipale dans le cadre du dispositif « voisins vigilants » ainsi qu'à contribuer à une solidarité de proximité, en particulier, lors des situations de crise (sanitaire, canicule, …) en étant attentif aux plus fragiles et aux personnes isolées.

Afin de pourvoir les postes vacants (3 référents maximum par quartier), un appel public a été lancé fin septembre auxquelles ont répondu 5 nouvelles personnes.

Il est proposé au Conseil municipal d'approuver la nouvelle liste des référents de quartier et d'autoriser M. Le Maire à prendre toute décision nécessaire à la mise en œuvre de la présente délibération :

CENTRE-VILLE	Mme	HEDREUX	Pascale
CENTRE-VILLE	M.	LAURET	Joseph
CENTRE-VILLE	Mme	SALIN CAMUS	Stéphanie
KERNE	Mme	PETIT	Françoise
KERNE	Mme	ANDRIEUX	Helen
KERNISCOP	M.	NICOLAS	André
KERNISCOP	Mme	LAURENT	Catherine
ROCH PRIOL	M.	DEMELLAYER	Jean Paul
ROCH PRIOL	Mme	MARGERIN	Annie
ROCH PRIOL	M.	MENAGER	Sylvain

Envoyé en préfecture le 12/11/2026
Reçu en préfecture le 12/11/2026
Publié le
ID : 056-215601865-20261110-143_2026-DE

ST-JULIEN	Mme	LE TRESTE	Muriel
ST-JULIEN	Mme	GONTARD	Claudine
ST-JULIEN	M.	FERRIERES	Bruno
PORT MARIA	M.	LE GLOAHEC	Daniel
PORT HALIGUEN	Mme	DOMENECH	Danièle
PORT HALIGUEN	M.	COLLET	Alexis
KERMORVAN	Mme	LE JEUNE	Corinne
KERMORVAN	M	POITOU	Nicolas
KERMORVAN	M.	BERTHON	Stéphane
KERNAVEST	M	BROTHIER	Alain

Avis des commissions municipales : Lors de sa séance en date du 2 novembre 2026, la Commission Administration générale Communication Sécurité et Sport a émis un avis favorable.

Adoption :

Vu le code général des collectivités territoriales, notamment l'article L 2121-29,

À l'unanimité , après en avoir délibéré, le Conseil municipal,

APPROUVE la désignation des référents de quartiers comme suit :

CENTRE-VILLE	Mme	HEDREUX	Pascale
CENTRE-VILLE	M.	LAURET	Joseph
CENTRE-VILLE	Mme	SALIN CAMUS	Stéphanie
KERNE	Mme	PETIT	Françoise
KERNE	Mme	ANDRIEUX	Helen
KERNISCOP	M.	NICOLAS	André
KERNISCOP	Mme	LAURENT	Catherine
ROCH PRIOL	M.	DEMELLAYER	Jean Paul
ROCH PRIOL	Mme	MARGERIN	Annie
ROCH PRIOL	M.	MENAGER	Sylvain

Envoyé en préfecture le 12/11/2026
Reçu en préfecture le 12/11/2026
Publié le
ID : 056-215601865-20261110-143_2026-DE

ST-JULIEN	Mme	LE TRESTE	Muriel
ST-JULIEN	Mme	GONTARD	Claudine
ST-JULIEN	M.	FERRIERES	Bruno
PORT MARIA	M.	LE GLOAHEC	Daniel
PORT HALIGUEN	Mme	DOMENECH	Danièle
PORT HALIGUEN	M.	COLLET	Alexis
KERMORVAN	Mme	LE JEUNE	Corinne
KERMORVAN	M	POITOU	Nicolas
KERMORVAN	M.	BERTHON	Stéphane
KERNAVEST	M	BROTHIER	Alain

AUTORISE M. Le Maire à prendre toute décision nécessaire à la mise en œuvre de la présente délibération.

DIT que la présente délibération sera transmise pour exécution au Secrétariat général de la ville ;

DIT que la présente délibération peut faire l'objet d'un recours auprès du Tribunal Administratif de RENNES dans un délai de deux mois à compter de sa publication et sa transmission au contrôle de légalité.

A Quiberon, le 10 novembre 2026

Le Maire

MAIRIE DE QUIBERON (MORBIHAN)

Patrick Le Roux

R. A. A. : 2026-
Classification actes : AUTRES DOMAINES DE COMPÉTENCES – 9.1 - COMMUNES

Publié le 13 novembre 2026